

Ville de Lourdes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lourdes, le 5 décembre 2022

Lourdes (65)

Prochaine permanence des élus, vendredi 9 décembre

La prochaine permanence mensuelle des élus de la Ville se tiendra le vendredi 9 décembre 2022, de 9 h à 12 h, en mairie.

A chacune de ces séances, un maire-adjoint reçoit les Lourdaises et les Lourdais, sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.

Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous.

Par téléphone, au : 05 62 94 65 65 ou, par mail : <u>cabinet@ville-lourdes.fr</u>, ou sur place, en mairie, 2 rue de l'Hôtel de Ville.